

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 540

Artikel: L'évolution de la femme musulmane

Autor: A.L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de Chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE... Fr. 6.- ÉTRANGER... 8.- Le numéro... 0.25</p> <p>Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir du 1^{er} juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</p>	<p>ANNONCES 11 cent, le mm.</p> <p>Largueur de la colonne: 70 mm.</p> <p>Réductions à annoncer déclinées</p>
--	--	---	---

De ce que l'on se soumet sagement aux nécessités de la vie, il ne s'en suit pas à coup sûr que l'on se console ou que l'on oublie.

de SÉGUR.



Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes

Convocation au XII^e Congrès Copenhague, 8-15 juillet 1939

Membres et amies de l'Alliance, femmes de toutes les nations, nous vous invitons à notre XII^e Congrès à Copenhague, du 8 au 15 juillet 1939.

Notre Congrès d'Istanbul en 1935 a manifesté la solidarité des femmes de l'Orient et de l'Occident: celui de Copenhague se tiendra dans un de ces pays du Nord où la démocratie et la coopération sur un pied d'égalité des hommes et des femmes sont depuis longtemps admises et acceptées pour le bien commun.

Répondez donc en grand nombre à notre appel pour travailler avec nous à la réalisation des buts de l'Alliance: la défense des droits de la femme et son éducation politique et sociale. Revendiquez avec nous la possibilité pour elle de contribuer à la rénovation du monde, en pleine conscience de ses devoirs et de ses responsabilités.

Certes, les femmes n'ont pas pu, par les seuls moyens électoraux, mettre en pratique l'idéal auquel toutes nous aspirons, mais nous devons tenir compte de ce que leur coopération à la vie publique est de date récente et que leur éducation politique a été trop longtemps négligée. Aussi, loin de nous laisser décourager, devons-nous multiplier nos efforts, élargir et intensifier notre lutte dans le domaine politique, économique et social. Nous ne devons pas perdre de vue, en effet, que c'est dans des moments particulièrement critiques que la collaboration des femmes a été sollicitée et appréciée par ceux-là même qui refusent de leur reconnaître des droits.

Nous ne pouvons assister impassibles aux fléaux dont souffre l'humanité: injustices sociales répétées; exploitation du travail féminin; guerres atroces, détruisant les popu-

lations civiles et leurs foyers; régression de la morale; empoisonnement des relations internationales; persécution d'êtres humains pour motifs de race ou d'opinion; suppression de la liberté de pensée, de la liberté de parole sous toutes ses formes; déroute économique entraînant d'une part la misère de millions d'individus, alors que d'autre part on détruit des matières premières et des denrées alimentaires.

Un front de défense constitué par tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté est indispensable pour sauvegarder la civilisation en péril. Mais les forces féminines ne peuvent avoir une action efficace que si des droits égaux à ceux des hommes sont reconnus aux femmes dans tous les domaines et sans aucune réserve.

Joignez-vous donc à nos rangs! Venez vous retremper avec nous dans l'atmosphère vivifiante de solidarité qui est celle de nos réunions.

Apportez-nous le concours de vos efforts. Attachez-vous à trouver avec nous les solutions les meilleures aux problèmes essentiels. Travaillez à l'abolition des préjugés qui séparent les sexes et préparez une victoire qui, tout en étant celle des femmes, sera en même temps le triomphe de la justice.

Nous ne doutons pas, membres de l'Alliance et chères amies, que vous ne reveniez du Congrès de Copenhague avec une plus claire notion des problèmes actuels, la conscience nette de votre force et de votre valeur sociale, et la foi dans l'avenir.

Margery I. Corbett ASHBY, Présidente.
Rosa MANUS, Gemaine MALATERRE-SELLIER, Frantiska PLAMINKOVA, Hoda CHARAOUI, Vice-Présidentes.

E. H. PIEPERS, Trésorière.
Emilie GOURD, Secrétaire honoraire.

Milena ATANATSKOVITCH, Marie GINSBERG, Ingeborg HANSEN, D. IVANOVA, Bertha LUTZ, Alison NEILANS, Dhanvanthi RAMA RAU, Marcelle RENSON, Bessie RUSCHBIETH, Josephine SCHAIR, Nina SPILLER, Ania SZELAGOWSKA, Anni VOIPPO, Marie WOLFOVA, Membres du Comité Exécutif.
Carie Chapman CATT, Présidente d'Honneur.

Frances M. STERLING, Adèle SCHREIBER, Vice-Présidentes d'Honneur.

Aperçu du programme du Congrès

Mercredi 5, Jeudi 6 et Vendredi 7 juillet:

Séances du Comité Exécutif, du Comité International, du Conseil de Jeunesse, et des Commissions de l'Unité de la Morale, des Conditions du Travail, de la Paix, du Statut légal de la Femme, de la Nationalité de la Femme mariée, et du Suffrage. Réception à la presse, déjeuner en commun du Comité Exécutif, des présidentes des délégations, et des membres du « Dansk Kvindesamfund ».

Samedi 8 juillet:

Ouverture officielle du Congrès dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Copenhague. Discours du Premier Ministre, du représentant de la Municipalité, de la Présidente du « Dansk Kvindesamfund » et de la Présidente de l'Alliance. Appel et messages des présidentes des délégations nationales.

Dimanche 9 juillet:

Le rôle de la femme, comme productrice, comme travailleuse professionnelle, comme travailleuse sociale, comme ménagère et comme mère. La femme et la démocratie: les devoirs de la citoyenne. Comment la femme peut-elle exercer une plus grande influence dans la vie publique? Réception officielle.

Lundi 10 juillet:

L'Alliance à un tournant de son histoire: son programme, sa base financière. — Meeting scandisave.

Mardi 11 juillet:

Excursion dans les environs de Copenhague. Fête champêtre offerte par le « Dansk Kvindesamfund ».

Mercredi 12 juillet:

Suite de la discussion sur l'Alliance à un tournant de son histoire. — Rapports et résolutions. — Réunion publique: La Paix et la défense de la dignité humaine.

Jeudi 13 juillet:

Rapports et élections. — La jeunesse et le monde. L'attitude de la jeunesse à l'égard de la politique internationale, de la psychologie de la morale sexuelle et du travail professionnel. — Réunion publique: La jeunesse et l'Etat idéal.

Vendredi 14 juillet:

Séance de clôture du Congrès. — Réunion du Comité Exécutif et du Comité International.

AVIS IMPORTANT. — Des congressistes étant admises au Congrès en plus des déléguées affiliées de chaque Association affiliée, toutes celles de nos lectrices que ce programme intéresse et qui envisagent la possibilité de se rendre à Copenhague à cette occasion sont priées de s'adresser à la présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, Mme A. Leuch, 22, Mousquines, Lausanne, qui fournira de plus amples renseignements.

L'évolution de la femme musulmane

C'est sous ce titre qu'Elisabeth Rotten nous apporte en un volume illustré de 500 pages l'adaptation en langue allemande de la remarquable étude sur la civilisation musulmane, de Miss Ruth Woodsmall, secrétaire générale de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, et bien connue dans les milieux internationaux de Genève.

Miss Woodsmall nous initie de façon très complète à toutes les étapes de l'évolution progressive de la femme dans ce monde mahométan qu'elle connaît si bien après neuf ans de séjour en Orient. Et l'on peut bien parler d'un « monde », tant les conditions de vie sont différentes d'un pays à l'autre, parmi ceux qui lui ont fourni sa documentation: l'Egypte, la Turquie, la Syrie, l'Iran et l'Inde. Mais dans cette diversité complète des conditions de vie, de langues, de développement citadin ou campagnard, de population homogène ou mélangée, le signe commun à toutes les femmes musulmanes, et qui les distingue des femmes juives, hindoues ou autres, c'est l'observation du rite du « purdah » ou du port du voile. Et l'auteur au cours de tout ce volume s'efforce de nous pénétrer de cette conviction que le voile de la femme orientale n'est pas une coiffure, n'est pas une partie du costume national, n'est pas une chose, mais bien le symbole de l'asservissement de la femme, le témoignage palpable de sa situation inférieure dans l'échelle sociale, économique et intellectuelle de son pays.

Car la femme qui respecte le rite du « purdah » restera toujours, dans son intérieur, une servante, tenue à l'écart, ne pouvant prendre part à aucune manifestation de la vie de société, ni même se montrer dans la rue avec son mari. Elle n'aura aucun accès aux collèges, universités ou autres institutions où professent des hommes; malade, elle sera vouée au fatalisme, car le médecin ne peut ni l'interroger, ni même voir sa langue! C'est à peine s'il pourra lui tâter le pouls à travers un mouchoir enroulé autour de son poignet, ou vacciner une jeune fille par un trou ménagé dans sa manche! Tant qu'elle restera sous la domination du voile, l'ouvrière ne pourra travailler dans aucune fabrique dirigée par des hommes et sera réduite à du travail à domicile rémunéré par des salaires dérisoires que touchera son mari:

¹ Ruth Frances Woodsmall: *Der Aufstieg der mohammedanischen Frau*. Rotapfel-Verlag, Erlenbach-Zürich.

AVIS IMPORTANT

Au moment où ces lignes paraîtront, les remboursements pour les abonnements non encore payés en 1939 seront mis à la poste, et nous espérons que chacun voudra leur réserver bon accueil, songeant que, si notre journal a grand besoin de nouveaux abonnés, il est non moins urgent que ses anciens amis lui restent fidèles.

Le suffrage féminin communal à Neuchâtel

Une consultation des communes

On se souvient peut-être de la démarche faite par l'Association cantonale pour le Suffrage auprès du Conseil d'Etat, lui demandant de proposer au Grand Conseil un projet de loi qui reconnaîtrait aux femmes le droit de vote et d'éligibilité en matière communale. A la suite de cette requête, le Conseil d'Etat a procédé à une consultation des Conseils communaux et il a invité l'Association cantonale pour le Suffrage à lui envoyer une délégation pour prendre connaissance des résultats de son enquête.

L'entrevue a eu lieu au Château de Neu-

châtel, le 31 janvier. M. A. Borel, président du Conseil d'Etat, assisté du Chancelier, a communiqué, l'une après l'autre, les réponses reçues: à part quelques communes restées muettes, presque toutes, comme on pouvait s'y attendre, émettent un avis négatif, plus ou moins motivé (« les femmes n'en veulent pas! »). Cependant, Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds se déclarent d'accord sur le principe, mais font des objections de procédure, n'admettant pas l'option locale, qui avait été prévue par les suffragistes. Enfin, il y eut pourtant un juste en Israël: la commune industrielle de Fontainemelon accepte sans réserve la proposition. A cela, la délégation répondit qu'en somme le résultat de la consultation n'était pas décourageant, les 4 communes favorables représentant à elles seules plus de la moitié de la population du canton. De plus, si l'on préfère donner aux femmes leurs droits d'emblée, dans toutes les communes, elles ne s'en plaindront pas!

Mais, dans ces conditions, le Conseil d'Etat a déclaré M. Borel, ne voit pas la possibilité de présenter au Grand Conseil le projet de loi proposé par les suffragistes. Cette fin de non recevoir, fut exprimée d'ailleurs de la façon la plus courtoise.

Il va sans dire que l'Association cantonale pour le Suffrage ne s'en tiendra pas là, mais qu'elle va sans tarder examiner les démarches à entreprendre. Nous ne manquerons pas de tenir les lecteurs du *Mouvement* au courant des événements.

E. P.

L'ascension du Mont-Blanc il y a cent ans, par Henriette d'Angeville.



Cliché Attinger, Neuchâtel.

(Voir le feuilleton page suivante)

IN MEMORIAM

Mme Marie Sokal

C'est avec regrets que nous avons appris le décès prématuré de Mme Marie Sokal, survenu à Varsovie le 18 janvier dernier. Car ce n'est pas seulement dans sa ville natale que nous avons appris à la connaître, mais Mme Sokal avait habité Genève plusieurs années durant, alors que son mari représentait la Pologne auprès de la S. d. N. et du B. I. T., et elle avait trouvé chez nous une atmosphère propice à son activité intellectuelle et sociale.

Car, bien qu'ayant fait des études essentiellement scientifiques — elle était licenciée ès-lettres physiques et naturelles — Marie Sokal portait un intérêt très vif aux problèmes d'ordre social et éducatif, qui, pour elle, étaient étroitement liés. Et c'est pourquoi, durant son séjour dans notre ville, elle prit une part active à la création du Bureau International d'Education, qui perd en elle une collaboratrice de premier ordre, intelligente et ardente, d'une vaste culture intellectuelle et animée d'un souffle d'inspiration largement humaine. Après la mort de son mari, elle était retournée en Pologne, et dirigeait à Varsovie le Bureau de correspondance du B. I. T. avec une objectivité de jugement et une conscience dans le travail que bien peu ont égales. Encore une personnalité féminine de premier ordre qui s'en va, mais dont la vie a fait honneur aux femmes.

Mme V. Manus

Tous les amis de Rosa Manus, se sont associés de cœur au deuil cruel qui vient de l'éprouver

pendant qu'elle était aux Etats-Unis: le décès de sa mère. Rappelée en hâte par la nouvelle que Mme Manus avait une pneumonie, notre amie s'embarqua immédiatement, mais reçut en plein Océan le radiogramme lui annonçant la fatale nouvelle, et arriva tout juste à Amsterdam pour les obsèques.

Celles parmi les féministes qui ont eu le privilège d'être reçues par la famille Manus, soit autrefois dans le beau domaine de Baarn, soit plus récemment dans le confortable appartement d'Amsterdam, ont gardé un affectueux souvenir à celle qui vient de partir, et dont l'accueil toujours si cordial, l'hospitalité toujours si large, leur ont si souvent donné l'impression du *home*. Et leurs pensées vont tout spécialement vers ses filles et petites-filles en ces heures douloureuses.

Mlle Antoinette Cossy

qui vient de mourir à Lausanne, à l'âge de 81 ans des suites d'un accident survenu alors qu'elle était seule dans son appartement, avait été l'une des fondatrices de l'Union des Femmes de Lausanne en 1896. Il fallait dans ce temps-là un certain courage pour créer une Société féminine: Mlle Cossy, non seulement, contribua à cette création, mais encore consacra beaucoup de son temps et de ses efforts à l'Union, en siégeant dans son Comité d'abord, dans celui de la Fédération des Unions de Femmes du canton ensuite, auquel elle rendit de grands services. Esprit ouvert, s'intéressant à de nombreuses questions, elle voyagea beaucoup et rapporta de ces voyages de captivantes causeries, dont celles qui les ont entendues ont gardé un vif souvenir.

car lui seul pourra vendre ce que sa femme aura confectionné.

C'est par des centaines d'exemples, patiemment recueillis au cours de conversations et de recherches, puis classés, comparés et discutés, que Miss Woodsmall — et sa traductrice — nous font passer du marasme physique et moral le plus complet à la libération entière de la femme musulmane. Et de même qu'en gravissant une montagne, on peut voir simultanément toutes les formes de la végétation, de même, en passant de l'intérieur du pays à la côte, de la campagne aux centres urbains, des régimes politiques anciens à la libération moderne, on voit se dérouler devant soi l'évolution féministe durant un siècle entier. Et toujours, l'affranchissement de la femme va de pair avec le rejet du voile, qui en est la condition absolue. Ce n'est que lorsque la féministe bien connue, Mme Charaoui Pacha, eut quitté courageusement le voile en 1923, qu'elle put faire à l'Université du Caire, devant un public mixte d'un millier de personnes, une conférence féministe qui eut une grande répercussion, et qu'elle donna comme premier but à son Association pour les droits de la femme l'obtention des moyens d'instruction de la jeunesse féminine. De même Kemal Pacha, sans heurter des convictions religieuses par l'interdiction stricte du voile, assura des privilèges évidents aux femmes dévoilées — entr'autres le droit de vote! — et de cette façon réussit rapidement à préparer toute une génération de jeunes femmes capables et entreprenantes.

Comme en Occident, les premiers efforts du féminisme oriental naissant se portèrent sur l'instruction de la jeunesse féminine. La femme veut

se cultiver, elle veut devenir la compagne intellectuelle de son mari et ne plus devoir partager son foyer avec d'autres femmes. De plus, elle tend à l'indépendance économique: elle ne veut plus être astreinte au mariage dès son plus jeune âge, elle veut faire elle-même le choix de son époux, et cela au moment qui lui conviendra, mais en conséquence de tout cela, il lui faut pouvoir gagner sa vie en attendant le mariage.

La petite phalange féminine qui a acquis une instruction supérieure et des diplômes bénéficie en une certaine mesure des restrictions que le voile impose encore à ses sœurs non affranchies: par exemple la femme médecin est très recherchée pour soigner femmes et fillettes; l'institutrice — mariée ou non — pour l'instruction des jeunes filles. Et, chose curieuse, l'offre du personnel féminin pour les écoles et les bureaux restant de beaucoup en dessous de la demande, les femmes touchent, tout naturellement, un salaire plus élevé que leurs collègues masculins! En Turquie enfin, nous trouvons la femme libérée de toute entrave et prenant sa part de responsabilité dans les destinées du pays.

Les pionnières du féminisme musulman sauront-elles éviter l'écueil d'une stérile copie de l'Occident? risqueront-elles de ne pouvoir prendre racine dans l'histoire de leur propre peuple? ou bien useront-elles de leur libération en intensifiant les caractéristiques de l'Orient? Si oui, elles apporteront au monde une richesse nouvelle, et la femme si méprisée jusqu'ici deviendra une force puissante dans la renaissance des peuples d'Orient.

Nous recommandons chaudement l'étude de ce

livre! aux personnes que les coutumes des pays lointains intéressent aussi bien que les progrès du féminisme.

A. L.

¹ Est-il permis d'espérer qu'après l'édition originale en anglais et l'adaptation allemande, il en paraîtra bientôt une traduction française? (Réd.)

Dans l'Eglise Nationale Vaudoise

Conseils auxiliaires féminins

Le Synode de l'Eglise nationale vaudoise a décidé, au mois de novembre dernier, d'autoriser les paroisses à créer des conseils auxiliaires féminins, plutôt que d'admettre les femmes dans les conseils de paroisse, ce qui aurait été infiniment plus simple et n'aurait pas chargé une organisation déjà lourde d'une surorganisation. Enfin!

La paroisse de Cossonay-Grancy est la première à répondre à cette invitation: elle a décidé de créer un comité féminin de dix-sept membres, soit cinq pour la ville de Cossonay et deux pour chacun des villages de la paroisse. Le conseil de paroisse de Cossonay-ville a désigné, sur présentation de M. P. Pictet, pasteur, Mesmes Jean Mayor, Dr en médecine, Paul Pittet, femme du préfet, Paul Perret, femme de l'inspecteur forestier, M^{lles} Simone Challet et Hanna Griedler.

S. B.

A l'Office Fédéral du Travail

A propos du rappel des employées de maison allemandes

La décision du III^{ème} Reich de rappeler toutes ses ressortissantes employées à l'étranger dans le service de maison — et l'on en trouve surtout en Hollande et en Suisse — n'a pas manqué de causer de l'émotion dans bien des milieux, et forcément davantage chez nos Confédérées de Suisse allemande que chez nous, où la proportion d'employées de maison allemandes est, croyons-nous, relativement faible. Aussi l'Office fédéral de l'in-

dustric, des arts et métiers et du travail a-t-il convoqué dès le 13 janvier dernier une Conférence des principales Associations féminines de notre pays, pour discuter, avec les délégués des Offices du travail et des Services d'orientation professionnelle, de la situation ainsi créée.

D'après l'O. F. I. A. T. en effet, le nombre des ressortissantes allemandes employées chez nous dans le service de maison serait d'environ 20.000 sur un total de 110.000 employées (donc pas même le cinquième). Leur rapatriement! ne se fera sans doute que peu dans le courant de ce printemps, ce qui coïncidera d'autre part avec l'époque où la demande de personnel de maison dépasse l'offre de main d'œuvre: c'est pourquoi il importe de prendre dès maintenant des mesures en conséquence. Et forcément, la première mesure envisagée a été celle du recrutement de la main d'œuvre indigène, car, et voilà combien d'années qu'on le répète, la Suisse se trouve dans la situation paradoxale de souffrir d'une part de chômage féminin, et de manquer d'autre part de main d'œuvre pour le service de maison. Situation paradoxale à première vue seulement, car c'est évidemment la faute du service de maison s'il ne tente pas davantage la jeunesse féminine de notre pays; et tout l'effort des organisations féminines que précède ce problème a été, depuis bientôt vingt ans, de relever le niveau de cette profession, aussi bien au point de vue technique qu'au point de vue moral. Nous nous excusons de répéter encore cette évidente vérité à nos lectrices, mais c'est parce que la Conférence du 13 janvier y a encore insisté, recommandant à la fois l'amélioration des conditions de travail et une meilleure formation professionnelle. Les cours de préparation ménagère, l'apprentissage ménager doivent être encouragés partout. De plus, le contrat-type en matière de service ménager comme il n'en existe sauf erreur encore qu'à Zurich, Winterthur, Genève! et dans le Tessin, a ren-

¹ L'on nous a affirmé d'autre part qu'un certain nombre de ces employées, point du tout désireuses de regagner le paradis hitlérien, cherchaient à se tirer d'affaire en épousant des Suisses, ce qui pose toute une série d'autres problèmes (celui de la nationalité de la femme mariée notamment).



Correspondance

Saint-Sulpice (Vaud)

Mademoiselle Emilie Gourd,
rédactrice du *Mouvement Féministe*
Genève

Chère Mademoiselle,

Il est notoire que Clémence Royer (1803-1902), mathématicienne et philosophe, de par son séjour et ses campagnes de conférences en notre petit pays, joua quoique Française, un rôle dans le développement des sciences, l'évolution de la philosophie et la vie intellectuelle féminine. Son œuvre est restée en grande partie inédite.

La Société Clémence Royer s'est constituée en France et à l'étranger pour faire connaître la vie et l'œuvre de cette femme de génie, le « plus prodigieux cerveau féminin du XIX^{ème} siècle ». A cet effet, cette Société propose aux groupes universitaires, universités populaires, sociétés de philosophie, associations féministes; trois conférences, dont voici les titres:

Clémence Royer, génie baconnien.

La vie et l'œuvre de Clémence Royer, d'après des documents inédits.

Clémence Royer saint-simonnienne: projet d'une aristocratie de l'esprit.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Albert Milice, secrétaire-général et archiviste de la Société Clémence Royer, 12, rue de Clermont, Beauvais (Oise), France.

Je prends la liberté en tant que membre suisse de l'Association Clémence Royer, d'appuyer la propagande faite en Suisse par le savant et fervent disciple de la grande philosophe, et vous prie de recevoir, etc.

Marguerite EVARD, *doct. ès lettres*



Henriette d'Angeville, « la fiancée du Mont-Blanc », en costume d'alpiniste.

Cliché dû à l'obligeance de la Guilde du Livre (Lausanne).



Glané dans la presse...

La "fiancée du Mont-Blanc"

Dans Nos Montagnes, organe du Club suisse de femmes alpinistes, Mlle Elisabeth Zorel (Nedchiet) évoque avec esprit la physionomie de Mlle Henriette d'Angeville, la première femme qui accomplit l'ascension du Mont-Blanc. Nous détachons quelques fragments de cette étude:

...1810! date mémorable! tout le monde parle de la première ascension du Mont-Blanc: les noms fameux de H. B. de Saussure et de Jacques Balmat sont sur toutes les lèvres. Comme le Corège qui se sentit une vocation subite et foudroyante en voyant la sainte Cécile de Raphaël et s'écria: « Et moi aussi, je suis peintre! » la jeune Henriette — elle avait alors seize ans — s'écria à l'ouïe des performances de de Saussure et de Balmat: « Et moi aussi, je monterai là-haut! Je suis la fiancée du Mont-Blanc! » Ce terme nous fait sourire dans sa naïveté juvénile et romanesque, mais n'oublions pas que le Directoire avait marqué le langage de cette époque de son empreinte maniérée. La vie s'écoulait heureuse, pour la fillette que ses biographes nous

représentent comme gaie et aimable, l'esprit vif et plein de réparties promptes; elle ne connut pas l'éducation comprimée et étriquée, qui était trop souvent celle des filles de cette époque. Elle lisait beaucoup, s'intéressait aux sciences, aux aventures de voyages, parcourait le pays en tous sens — autre nouveauté — et cette vie studieuse et agréable se poursuivit jusqu'à l'âge sérieux de quarante-quatre ans où elle réalisa, au dernier, au tout dernier moment, l'ambition de faire l'ascension du Mont-Blanc.

Elle habitait Genève, à ce moment-là, chez une amie, et écrivait avec bonne humeur dans son agenda, le carnet vert, qu'on a heureusement conservé: « Sur 25.000 Genevois, il en est peut-être 5 qui m'approuvent! » Pendant l'été 1838, elle séjourna à Chamonix, face à face avec son grand ami, sur lequel elle a l'avantage de plus de mobilité! Elle mit toutes ses affaires en ordre, rédigea son testament et, au début de septembre, s'assura une garde de corps de douze solides montagnards, soit six guides et six porteurs, sous la conduite de Jean-Marie Couttet. Elle se fit faire un costume *ad hoc!* ample robe à carreaux tombant à mi-jambes sur un pantalon bouffant aux chevilles; la tête est protégée et comme cadencée par un vaste chapeau fait comme une bouée de sauvetage. On dit que la voyageuse était si radieuse d'exécuter enfin le rêve couvé depuis sa tendre enfance, qu'elle ne marchait pas, mais qu'elle volait, et s'entendait rappeler à la modération par ses douze compagnons, plus lents et mesurés.

On bivouaqua dans les Rochers des Grands Mulets. La nuit fut courte et glacée. On se remit en marche dès 2 h., après que la voyageuse se